

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 9 JUIN 2023

**Présents :** -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de : Mrs - Philippe DUVAL (pouvoir à Mme C MORVILLE), - Joseph-Marie EVRARD (pouvoir à Mr C TELLIER), - Christophe LECLERCQ (pouvoir à Mr P-H AVART) et Yohan HANON, absents excusé.

**Secrétaire :** - Mme Isabelle LELEU.

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 25 Mai 2023 et approbation par le Conseil Municipal,** Mr le Maire donne quelques précisions sur les points abordés ce jour- là :

a. Le Centre de Loisirs du 10 au 31 Juillet 2023 est complet.

b. Le devis pour la pose d'une caméra supplémentaire (parking local technique) a été retourné. L'installation se fera prochainement.

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Désignation des Délégués aux Elections Sénatoriales du 24 Septembre :** Mr le Maire rappelle qu'il faut élire au sein du Conseil Municipal trois titulaires et trois suppléants.

Au scrutin secret, Mrs Paul Henri AVART, Christophe LECLERCQ, et Joseph-Marie EVRARD ont été élus délégués titulaires avec 14 suffrages obtenus. Ils ont accepté le mandat. Mme Claudine MORVILLE, Mrs Jean-Marie GUILBERT, et Freddy BECLIN ont été élus suppléants avec 14 suffrages et ont accepté le mandat.

**b) Repas des Aînés :** Mr Le Maire présente à l'assemblée les possibilités d'organisation de ce repas :

-1) à l'auberge du Chantauvent à Ledinghem le samedi 30 Septembre pour un coût à partir de 35 €

-2) à la Guinguette de Tilques le samedi 14 Octobre pour un coût de 40€ tout compris avec animation musicale.

Après en avoir délibéré et considérant que le club de l'Amitié propose déjà un repas le 27 Septembre à Chantauvent, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'organiser la manifestation à la Guinguette de Tilques le 14 Octobre. Un service de covoiturage sera mis en place.**

**c) Prêt relais pour la rénovation de l'école :** Mr le Maire informe le conseil municipal que suite aux résultats des appels d'offres, le bureau d'études va analyser les devis et va procéder à diverses négociations. Tous les lots ont été pourvus. Une réunion avec l'architecte est programmée le mardi 20 Juin pour prise de décision.

Par ailleurs, le Crédit Agricole propose un prêt relais sur 2 ans au taux de **4,34%**, et la Caisse d'Epargne au taux de **4,47%**.

Après en avoir délibéré, **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Mr le Maire de contracter ce prêt-relais auprès du Crédit Agricole après décision définitive de ces travaux.**

**d) Questions diverses :**

**1. Pour le 14 Juillet**, il est programmé le dépôt d'une gerbe au monument aux morts à **11h**, puis un vin d'honneur avec distribution de bonbons aux enfants présents. **Un bon à lire** sera offert aux élèves partant en 6eme.

**2.** N'ayant pas reçu le second devis pour la réparation du **clocher de la Chapelle Notre Dame des Ardents**, Le devis de l'entreprise MAILLOT est accepté.

**3. L'Arbre de Noël** ne pouvant se faire à la salle « A Sauvage », il sera organisé à la salle des Fêtes de **COULOMBY**, le **Mardi 19 Décembre à 18h30**.

**4.** Le déplacement **de la conduite d'eau rue des Tilleuls est évoqué**. Une intervention rapide est souhaitée. Le SIDEALF sera contacté.

**5.** Ce vendredi 9 Juin, la rue du Val d'Acquin a été réparée en utilisant **12 tonnes d'enrobé à chaud**. Merci pour l'aide apportée par les bénévoles.

Vu, le Maire.

C TELLIER.